

## Baccalauréat session de juin 2018

### - A l'issue du 1<sup>er</sup> groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

A la session du baccalauréat de juin 2018, 12 467 candidats se sont présentés au premier groupe d'épreuves du baccalauréat (+ 589 candidats par rapport à 2017). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 83,1% à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe, **en hausse par rapport à 2017 (+0,4 point)**. Le taux de réussite au baccalauréat technologique baisse de 1,6 point pour atteindre 83,1% tandis que ceux aux baccalauréats général et professionnel augmentent respectivement de 0.1 point (84,9%) et 1,9 point (79,1%).

### Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DOM		Académie de Clermont-Ferrand			
	Rappel juin 2017	juin 2018	Rappel juin 2017	Présents	Admis	Taux de réussite
Littéraire	79,4 %	79,8 %	83,0 %	1 047	876	<b>83,7 %</b>
Scientifique	82,9 %	82,3 %	86,5 %	3 573	3 059	<b>85,6 %</b>
Economique et social	76,4 %	78,8 %	82,9 %	2 309	1 948	<b>84,4 %</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>80,3 %</b>	<b>80,8 %</b>	<b>84,8 %</b>	<b>6 929</b>	<b>5 883</b>	<b>84,9 %</b>
ST2S	82,1 %	81,3 %	84,7 %	454	396	<b>87,2 %</b>
STD2A	92,4 %	92,9 %	98,9 %	91	91	<b>100,0 %</b>
STMG	77,4 %	73,1 %	81,2 %	889	691	<b>77,7 %</b>
STI2D	82,8 %	81,5 %	85,2 %	583	487	<b>83,5 %</b>
STL	81,9 %	81,0 %	89,4 %	195	173	<b>88,7 %</b>
STHR	83,8 %	87,5 %	91,8 %	64	54	<b>84,4 %</b>
<b>TOTAL Technologique</b>	<b>80,3 %</b>	<b>77,7 %</b>	<b>84,7 %</b>	<b>2 276</b>	<b>1 892</b>	<b>83,1 %</b>
<b>TOTAL Général et Technologique</b>	<b>80,3 %</b>	<b>80,0 %</b>	<b>84,8 %</b>	<b>9 205</b>	<b>7 775</b>	<b>84,5 %</b>
Production	72,4 %	73,9 %	74,2 %	1 509	1 153	<b>76,4 %</b>
Services	76,3 %	77,0 %	79,7 %	1 753	1 428	<b>81,5 %</b>
<b>TOTAL Professionnel</b>	<b>74,5 %</b>	<b>75,6 %</b>	<b>77,2 %</b>	<b>3 262</b>	<b>2 581</b>	<b>79,1 %</b>
<b>TOTAL toutes séries</b>	<b>78,7 %</b>	<b>78,8 %</b>	<b>82,7 %</b>	<b>12 467</b>	<b>10 356</b>	<b>83,1 %</b>

#### ■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 55,6% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente de 0,1 point. L'académie présente un meilleur résultat que le niveau national (+4,1 points). La série S baisse de 0,9 point pour atteindre 85,6%, tandis que les séries L et ES augmentent respectivement de 0,7 et 1,5 point.

#### ■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats représentent 18,2% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite diminue de 1,6 point pour atteindre 83,1%, taux supérieur au résultat national (+5,4 points). Cela est dû aux séries STMG et STHR qui affichent les plus fortes baisses par rapport à la session précédente (respectivement -3,5 et -7,4 points). La série STD2A affiche, quant à elle, le taux de réussite le plus élevé (100,0%).

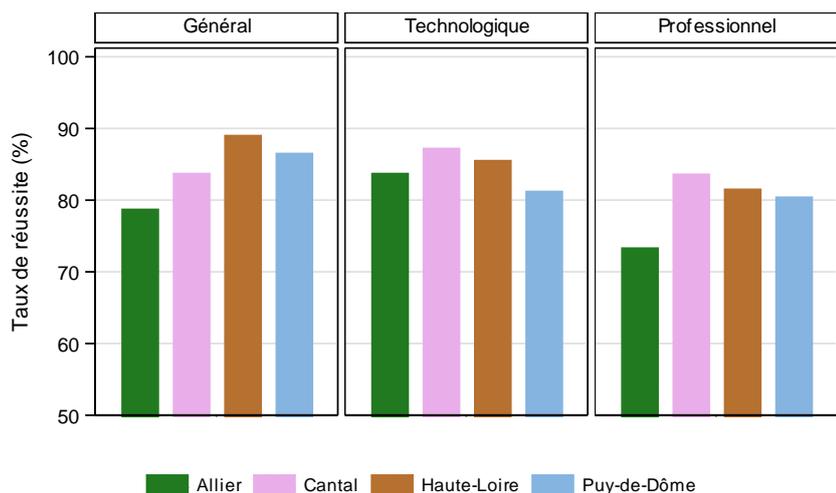
#### ■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats représentent 26,2% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente dans les deux domaines de la voie professionnelle : +1.8 point pour les services (81,5% d'admis) et +2,2 points pour la production (76,4% d'admis). Ceci conduit à une hausse du taux de réussite pour le baccalauréat professionnel de 1,9 point pour atteindre 79,1%. Ce taux reste par ailleurs bien supérieur au résultat national (+3,5 points).

Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : A la session de juin 2018, 1 047 candidats se sont présentés dans la série littéraire, 876 ont été reçus au 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 83,7%. Le taux national à la session de juin 2018 est de 79,8%.

## Résultats par département



Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 89,0% pour le département de la Haute-Loire.

A la session de juin 2018, le département de la Haute-Loire affiche le taux de réussite au baccalauréat le plus élevé dans la filière générale, avec 89,0%. Dans les filières technologique et professionnelle, il cède cette année sa première place au département du Cantal, qui atteint respectivement 87,2% et 83,6% de réussite. Rappelons que le département de la Haute-Loire a la plus grande part de bacheliers issus du secteur privé (36,9%, contre 17,1% dans le reste de l'académie). Il représente 18,1% de l'ensemble des bacheliers de l'académie.

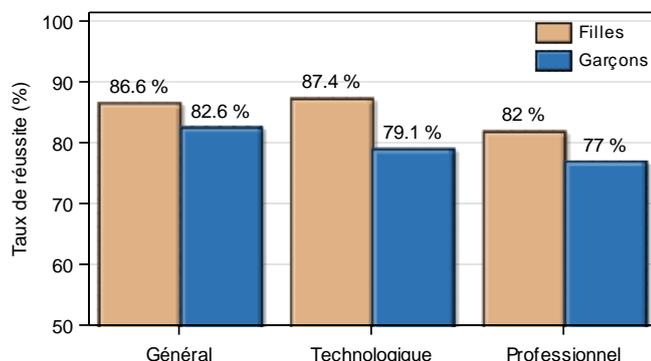
C'est dans le département du Puy-de-Dôme que les bacheliers sont les plus nombreux (49,5% des bacheliers de l'académie). La réussite des bacheliers puydômois au baccalauréat général est assez proche de celle observée dans la

Haute-Loire (- 2,5 points). Avec un taux de réussite de 81,2% dans la filière technologique, le Puy-de-Dôme possède le plus faible taux de l'académie. Son taux de réussite au baccalauréat professionnel (80,4%) est inférieur à ceux du Cantal et de la Haute-Loire.

L'Allier est le département qui affiche le plus faible taux de réussite au baccalauréat général (78,7%) ainsi que pour la filière professionnelle (73,3%).

Globalement, les quatre départements de l'académie sont assez homogènes en termes de réussite au baccalauréat technologique et sont plus hétérogènes en termes de réussite aux baccalauréats général et professionnel.

## Résultats filles/garçons



Source : MENESR-OCEAN

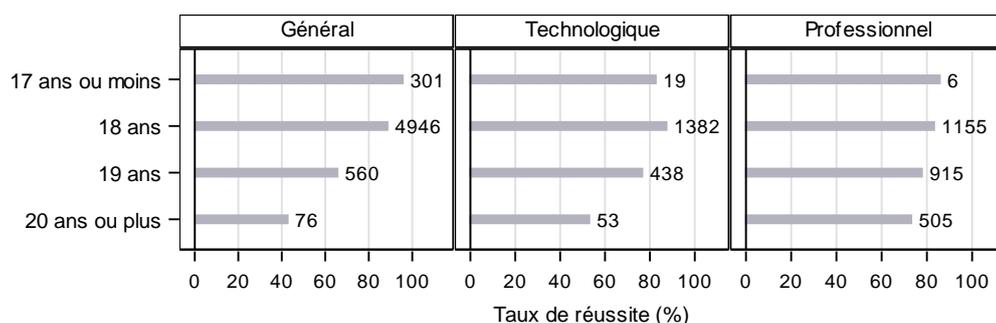
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 86,6% au baccalauréat général, contre 82,6% pour les garçons.

La proportion de bachelières parmi les bacheliers de l'académie reste stable par rapport à la session 2017 (de 53,3% à 53,2%).

L'académie compte 664 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+3%) et par un taux de réussite nettement supérieur, tous baccalauréats confondus, pour les filles (85,7% contre 80,2% pour les garçons). L'écart filles/garçons (+5,5% pour les filles) baisse légèrement cette année (0,3 point).

**L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat technologique**, notamment dans les séries STMG et STL (respectivement +12,9% et +9,5% pour les filles). Dans la filière générale, c'est dans la série économique et sociale que l'écart est le plus important (+7,9% pour les filles).

## Résultats par âge



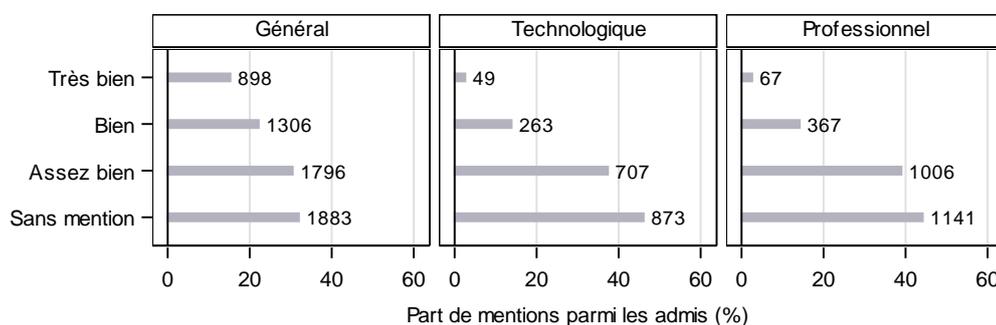
Source : MENESR-OCEAN  
Clé de lecture : 4 946 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 88,6%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la majorité des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 93,6% des admis pour le baccalauréat général, 96,2% des admis pour le baccalauréat technologique et 80,2% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, 1 candidat sur 5 a 20 ans ou plus.

### De manière générale, le retard scolaire diminue le taux de réussite.

95,6% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme général contre 42,7% pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. 82,6% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme technologique contre 53,0% pour les 20 ans et plus. 85,7% des « 17 ans et moins » ont le diplôme professionnel contre 73,1% chez les 20 ans et plus. Toutefois, l'écart entre les générations est moins marqué dans les voies technologique et professionnelle.

## Les mentions



Source : MENESR-OCEAN  
Clé de lecture : 1 796 lauréats du baccalauréat général, soit 30,5% des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

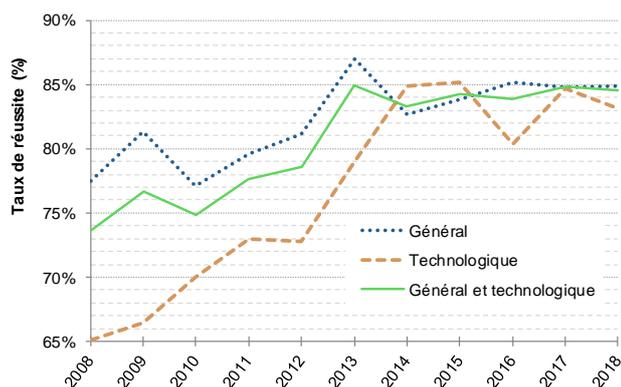
La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus est en légère baisse par rapport à la session 2017 (passant de 62,6% à 62,4%).

53,9% des admis au baccalauréat technologique et 55,8% des admis au baccalauréat professionnel obtiennent une mention. La proportion de bacheliers avec mention baisse de 0,5 point dans les voies technologique et professionnelle par rapport à 2017. Par contre,

elle est en légère hausse (0,1 point) dans la voie générale, et s'établit à 68,1%.

Tous baccalauréats confondus, la proportion de bacheliers avec une mention « bien » ou « très bien » est de 28,5% des admis. Cette proportion est bien plus élevée dans la voie générale (37,5%) que dans les voies technologique et professionnelle (respectivement 16,5% et 16,8%).

## Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : le taux de réussite au baccalauréat technologique session 2008 était de 65,1%.

En 10 ans, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 10,9 points. Toutefois, depuis 2014, la tendance est une relative stabilité, avec des fluctuations annuelles inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations est un peu plus importante pour la voie technologique. D'ailleurs, à la session 2018, le taux de réussite au baccalauréat technologique diminue de 1,6 point, celui du baccalauréat général augmente de 0,1 point.

### Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application OCEAN).

Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue), hors établissements relevant du ministère de l'agriculture.

Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas intégrés dans les statistiques.

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas les sessions de remplacement du mois de septembre et ne concernent que les résultats du premier groupe.

### Définitions

**Premier groupe d'épreuve :** Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

**Elève présent :** Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques).

**Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe :** candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

**Taux de réussite :** rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

### Abréviations

**ST2S :** Sciences et Technologies de la Santé et du Social

**STD2A :** Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

**STI2D :** Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

**STL :** Sciences et Technologies de Laboratoire

**STMG :** Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

**STHR :** Hôtellerie



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Auteur(e)

Stéphane Frugier

Division Statistique et Evaluation : [dse@ac-clermont.fr](mailto:dse@ac-clermont.fr)

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)